

COMMUNE D'ECLEPENS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN D'AFFECTATION DU VILLAGE

Approuvé par la Municipalité
Eclépens, le
Syndic
C. Dutoit

Secrétaire
C. Liniger

Soumis à l'enquête publique
du 17.09.2021 au 22.10.2021
Soumis à l'enquête publique complémentaire
du 29.06.2022 au 03.08.2022

Au nom de la Municipalité
Syndic
C. Dutoit

Secrétaire
C. Liniger

Adopté par le Conseil communal
Eclépens, le
Président
B. Favre

Secrétaire
S. Chappuis

Approuvé par le Département compétent du
Canton de Vaud
Lausanne, le
La Cheffe du Département
C. Luisier Brodard

Entré en vigueur le

Dossier n° 2123

Version (Département) 17.08.2022
enquête publique complémentaire
enquête publique 21.06.2022
26.08.2021

PLAREL LAUSANNE

LEGENDE

GÉNÉRALITÉS

- Limite communale
- ▭ Périmètre du plan de la localité
- ⊕ Coordonnées géographiques moyennes 2'531'500 / 1'167'000
- ▨ Construction existante

AFFECTATIONS

- Zone centrale 15 LAT / secteur de protection du site bâti 17 LAT
- Zone centrale 15 LAT / aire de dégagement
- Zone de site construit protégé 17 LAT
- Zone de verdure 15 LAT A / secteur de protection du site bâti 17 LAT
- Zone de verdure 15 LAT C
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone ferroviaire 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT - Lisière indicative / lisière constatée

MESURES DE CONSTRUCTION

- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions en lisière de forêt
- Limite des constructions radiée
- Limite des constructions maintenue
- Orientation principale des faltes de toiture

MESURES DE PROTECTION

- Secteur de restrictions "inondation"
- Secteur de restrictions "chute de pierres et de blocs"
- Espace réservé aux cours d'eau (OEaux, art. 41a)
- PAC 284 - Périmètre 3 : les vallées de la Venoge et du Veyron - trace indicatif
- Objet porté à l'Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (MNS) - situation indicative et n° d'identification
- Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS) avec substance historique - trace indicatif
- Objet du patrimoine bâti - note 1 au recensement architectural
- Objet du patrimoine bâti - note 2 au recensement architectural
- Objet du patrimoine bâti - note 3 au recensement architectural
- Objet du patrimoine bâti - note 4 au recensement architectural
- INV Objet inscrit à l'Inventaire cantonal (INV) - monument culturel
- MH Objet classé Monument Historique (MH) - monument culturel

MESURES D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

- Plantation protégée
- Plantation - verger - haie - situation indicative

MESURE D'ÉQUIPEMENT

- Chemins de randonnées pédestres



Echelle : 1 / 1'000

Plan de base établi à partir de données cadastrales du 8 mars 2021 fournies par le bureau Mosini et Caviezel SA, ingénieurs géomètres à Morges.
Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté, le _____ Signature : _____